

BATIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE

Bulletin d'inscription formation

■ **Durée : 14 heures sur une période maximum de 6 mois (à compter du 1^{er} rendez-vous)**

7 heures de rendez-vous individuels en présentiel ou à distance et 7 heures d'accompagnement à distance avec CCI Business Builder (plateforme des chambres de commerce et d'industrie dédiée à la construction de projets d'entreprise et de business plan professionnel : <https://business-builder.cci.fr/>)

■ **Dates de formation :** Elles sont fixées en accord avec le Conseiller Création

■ **Lieu :** à distance et/ou en présentiel : CCI NICE COTE D'AZUR (CCINCA) –20 boulevard Carabacel – 06000 NICE.

Cocher les mentions utiles

■ **NOM PRENOM :** M. Mme _____

Demandeur d'emploi Salarié RSA Retraité Autre _____

Date et lieu de naissance (**obligatoire**) _____

■ **VOS COORDONNEES :**

Adresse _____

Code postal/Ville _____

Téléphone Fixe _____ Mobile _____

Adresse e-mail : _____

J'accepte de recevoir les informations relatives à mon inscription par e-mail.

■ **VOTRE PROJET :** Création Reprise **Préciser l'activité du projet ci-dessous (obligatoire) :**

J'ai bien pris en compte les prérequis nécessaires pour suivre l'accompagnement figurant dans le programme

■ **TARIF : 850 € net de taxe**

■ **MODALITES D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT**

Le bulletin doit être complété pour toutes les demandes – (voir au dos les conditions de traitement et d'inscription)

A réception du bulletin d'inscription, un Conseiller Création prendra contact avec vous. Après un « Rendez-vous Diagnostic », il vous sera proposé les modes de financement possibles :

- Financement individuel
- Financement par l'employeur
- Financement via « Mon Compte Formation »
- Financement par un organisme tiers OPCO

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de la CCINCA et des Conditions Particulières d'inscription et de Vente de la formation « Bâtir un projet entrepreneurial durable » jointes au présent bulletin et déclare les accepter expressément.

Souhaitant que l'accompagnement démarre avant la fin du délai de rétractation tel que prévu à l'article 4.1 des Conditions Particulières d'inscription et de Vente, je renonce expressément à celui-ci.

Je souhaite recevoir des informations relatives aux autres services de la CCINCA

A _____ le _____ Signature

Bulletin à renvoyer à : CCI NICE COTE D'AZUR - Pôle Entreprendre - 20 boulevard Carabacel – 06000 Nice
Contact : 04 93 13 73 00 ou creation@cote-azur.cci.fr

Conditions Particulières d'Inscription et de Vente

BATIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE

1. Termes et interprétation

Le « prestataire » désigne la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'azur (Ci-après désigné la « CCINCA ») dont le siège est établi au 20 boulevard Carabacel, CS 11259, 06005 NICE CEDEX 1 (Etablissement Public d'Etat - N°SIREN : 180 600 017 / T : 0800 422 222 / e-mail : creation@cote-azur.cci.fr) qui délivre la prestation d'accompagnement « BATIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE » (ci-après « l'accompagnement »).

Le « client » désigne tout porteur d'un projet de création d'entreprise qui s'inscrit à la prestation d'accompagnement « BATIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE ». Il peut s'agir d'un demandeur d'emploi, d'un salarié, d'une personne bénéficiant du RSA, d'un retraité, etc. sous réserve qu'il remplisse les prérequis détaillés dans le programme de l'accompagnement.

2. Champ d'application

Les présentes Conditions Particulières d'Inscription et de Vente (ci-après les « Conditions Particulières ») décrivent et régissent les conditions dans lesquelles le client souhaitant s'inscrire à l'accompagnement, dont le descriptif détaillé, la tarification ainsi que la durée sont précisées dans le bulletin d'inscription et le programme de l'accompagnement, doit opérer.

Elles contiennent les dispositions spécifiques à cette prestation.

Les présentes Conditions Particulières d'Inscription et de Vente complètent les Conditions Générales de Vente de la CCINCA.

Toute commande de l'accompagnement auprès de la CCINCA implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Particulières ainsi que, nécessairement, des Conditions Générales de Vente de la CCINCA.

Les documents de référence qui régissent l'accompagnement « BATIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE » sont les suivants (du plus important au moins important) :

- Les présentes Conditions Particulières
- Les Conditions Générales de Vente de la CCINCA
- Le bulletin d'inscription
- Le programme de l'accompagnement.
- L'attestation sur l'honneur d'inscription

L'ensemble de ces documents sont notamment accessibles et téléchargeables en ligne sur le site internet de la CCINCA : <https://www.cote-azur.cci.fr>

En cas de contradiction avec tout document émis par le client, notamment ses conditions générales d'achat, l'ensemble desdits documents priment.

3. Modalités d'inscription

Le client transmet à la CCINCA son bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé à l'adresse contact suivante : creation@cote-azur.cci.fr. Cette demande d'inscription ne vaut pas inscription définitive.

A réception dudit bulletin d'inscription, un conseiller de la CCINCA prend contact avec le client pour un « Rendez-vous Diagnostic » afin d'étudier la pertinence de son entrée dans le dispositif d'accompagnement et ses conditions de mise en œuvre.

Si l'accompagnement est validé à l'issue de ce « Rendez-vous Diagnostic », le client reçoit confirmation de son inscription et se voit proposer les modes de financement possibles (financement individuel, CPF, OPCO, entreprise).

- ▶ Modalités particulières en cas d'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) : le client doit doubler son inscription, effectuée auprès de la CCINCA, par une inscription sur la plateforme « Mon Compte Formation » (<https://www.moncompteformation.gouv.fr>). A ce titre, le client est invité à suivre attentivement les conditions et modalités d'inscription propres à ladite plateforme (notamment indiquées dans les « conditions générales d'utilisation » et « conditions particulières Titulaires »).

En outre, le client doit remettre à la CCINCA une attestation sur l'honneur dûment renseignée et signée pour attester de son inscription à une action de formation dispensée aux créateurs et repreneur d'entreprise. Le modèle d'attestation est disponible en ligne sur le site <https://www.cote-azur.cci.fr> ou peut être remis au client en version papier lors du « Rendez-vous Diagnostic ».

4. Délai de rétractation

4.1 Le client peut se rétracter, en application de l'article L.6353-5 du Code du travail, par lettre recommandée avec avis de réception dans le délai de dix (10) jours à compter de la confirmation de l'inscription lors du « Rendez-vous Diagnostic » sauf service commencé avant la fin de ce délai et sous réserve que le client ait préalablement renoncé à son droit de rétractation.

Le cas échéant, la CCINCA lui remboursera la prestation d'accompagnement réglée d'avance.

4.2 En cas d'inscription par le CPF, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours, dans le respect des modalités de mise en œuvre spécifiées dans les « conditions particulières Titulaires » de la plateforme « Mon compte formation ».

5. Conditions financières

5.1 Prix

Le prix est indiqué net de taxe dans le bulletin d'inscription et dans le programme de l'accompagnement. La CCINCA se réserve le droit de modifier le prix à tout moment.

5.2 Modalités de règlement

- ▶ En cas de financement individuel : la prestation d'accompagnement doit être réglée d'avance comptant, à compter de la confirmation de l'inscription à l'issue du « Rendez-vous Diagnostic ».
- ▶ En cas de financement par le Compte Personnel de Formation (CPF) : la prestation d'accompagnement sera réglée suivant les modalités de la plateforme « Mon Compte Formation » (notamment indiquées dans les « conditions générales d'utilisation », « conditions particulières Titulaires » et « conditions particulières Organismes de formation »)
- ▶ En cas de prise en charge de la prestation d'accompagnement par un organisme tiers (OPCO) : l'accord de prise en charge doit parvenir à la CCINCA avant tout commencement d'exécution de la prestation. Si cet accord ne parvient pas à la CCINCA avant le début de la prestation d'accompagnement, le prix sera intégralement facturé au client.
En cas de prise en charge partielle, le reliquat est facturé audit client.
Dans le cas où un OPCO n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, ledit client est redevable de l'intégralité.
- ▶ En cas de financement par l'employeur : la prestation d'accompagnement doit être réglée d'avance comptant à la date de confirmation de l'inscription.

5.3 Moyens de règlement

Le paiement de l'accompagnement se fait au moyen de l'un des modes de règlement suivant :

- ▶ Virement bancaire au profit de la CCINCA Service général selon les références bancaires suivantes : CCINCA - BNP Paribas - 30004-02816-00010140234-59 ;
- ▶ Chèque bancaire ou postal libellé au nom de la « CCINCA ».

6. Conditions d'annulation

6.1 En cas d'annulation de l'accompagnement par la CCINCA avant son début d'exécution, celle-ci s'engage à rembourser la totalité des sommes qu'elle aurait, le cas échéant, déjà reçues d'avance, sans aucune indemnité supplémentaire.

A l'expiration du délai de rétractation de dix (10) jours, en cas d'annulation de l'accompagnement par le client, le montant de la prestation est dû en intégralité à la CCINCA.

6.2 En cas d'inscription par le CPF, les conditions d'annulation prévues dans les « conditions générales d'utilisation » et « conditions particulières » de la plateforme « Mon Compte Formation » s'appliquent.

7. Obligations réciproques

La CCINCA s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le programme détaillé remis au client et oralement exposées lors du « Rendez-vous Diagnostic ».

Le client s'engage à respecter le programme établi conjointement avec le conseiller CCINCA et s'engage à participer à tous les rendez-vous préalablement fixés. En outre, il s'engage à réaliser le travail recommandé par le conseiller CCINCA.

Le client s'engage à apporter, dans les délais convenus, l'ensemble des documents, données et renseignements indispensables à la bonne réalisation de la prestation d'accompagnement.

Le client s'engage à respecter le règlement intérieur afférent à l'hygiène et à la sécurité qui est affiché dans les locaux de la CCINCA dans lesquels se dérouleront les rendez-vous.

8. Responsabilité

La mission du conseiller CCINCA consiste à accompagner le client dans son projet et à délivrer une simple mission de conseil. L'exécution de la prestation d'accompagnement par la CCINCA constitue à ce titre une obligation de moyen et non de résultat.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de la CCINCA devait être établie et retenue à raison d'un préjudice subi par le client et imputable exclusivement à la prestation d'accompagnement que le client a suivie, celle-ci est limitée à un montant n'excédant pas le prix de ladite prestation.

9. Données personnelles

Les informations recueillies sur le bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement de données dont la finalité est de gérer l'inscription. La CCINCA (20 bd. Carabacel – CS 11259 – 06005 NICE CEDEX 1, représentée par son Président) est responsable de ce traitement. Les données concernant le client sont conservées pendant 4 ans après la fin de l'accompagnement. En cas d'impayés dans les délais requis, les données peuvent être transmises à toute personne chargée du recouvrement de la/les créance(s) de la CCINCA et seront conservées tant que la procédure contentieuse sera en cours et que les voies d'exécution ne seront pas épuisées. Toute communication des données aura pour objectif de satisfaire à des obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée et au règlement européen sur la protection des données (2016/679) du 27 avril 2016, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données, de limitation, d'opposition au traitement et d'organisation du sort de vos données post-mortem. L'ensemble de ces droits peuvent être exercés auprès de la CCI Nice Côte d'Azur par courriel : contactCRM@cote-azur.cci.fr ou en contactant le DPO (DPO@cote-azur.cci.fr). Le client a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).